

Tribunes des groupes *d'opposition*

BIARRITZ NOUVELLE VAGUE

GUILLAUME BARUCQ

La ville des travaux perpétuels

C'est un ressenti que partagent de nombreux Biarrots. L'impression que les rues sont tout le temps en travaux, sans pour autant que les travaux n'avancent à un rythme satisfaisant.

Ce billet d'humeur n'a rien contre le travail des adjoints aux travaux actuel et passés que j'apprécie, ni des services municipaux, mais j'interroge davantage les prestations qui nous sont proposées et qui font que des travaux qui pourraient durer quelques jours s'éternisent parfois pendant des mois, avec en prime des surcoûts.

L'avantage de circuler à pied ou à vélo est de pouvoir longer ces chantiers de voiries et de constater l'avancement sans empressement de certains d'entre eux.

Parfois vous passez le week-end, personne ne travaille, rien n'entrave la circulation mais la rue est toujours bloquée. Ceci est d'autant plus regrettable quand il s'agit d'axes principaux comme tous ceux que nous avons eus en travaux simultanément dernièrement.

Je pourrais vous donner des exemples de rues où les travaux sont en cours depuis des années, sans que le chantier ne semble jamais toucher à son terme.

Les riverains se plaignent du bruit prolongé, des nuisances liées aux travaux et des problèmes d'accessibilité de ces zones que les moins mobiles d'entre nous ont peine, voire impossibilité, à traverser.

Dans une ville qui compte beaucoup de personnes âgées ou dépendantes, le maintien de l'accessibilité a minima de la circulation pédestre devrait être une priorité.

Le mal profond est qu'on préfère ouvrir et refermer dix fois la chaussée plutôt que de faire tous les travaux d'un seul tenant.

Comme un plaisir de faire des trous au marteau-piqueur.

Puis en rebouchant grossièrement les routes (au lieu de les remettre à niveau), les rendant encore plus cabossées.

Nous ne profitons même pas des grands travaux sur les réseaux souterrains pour passer une partie de notre réseau

d'assainissement unitaire en séparatif pour limiter les déversements dans l'océan.

Quand des pays émergents font sortir de terre des quartiers en quelques semaines, quand la Chine peut construire un hôpital neuf en quelques jours... un hiver entier ne suffit pas pour réhabiliter le bas de la rue Gambetta !

Cela ne concerne pas que Biarritz et cela devient un mal français, symptôme de notre déclin.

Je vous laisse, au moment où j'écris cet article, des travaux ont débuté sous mes fenêtres pour déplacer un poteau de quelques centimètres. Et cela risque de durer un certain temps.

Guillaume Barucq

BIARRITZ ENSEMBLE

PATRICK DESTIZON

Envolée générale du stationnement payant !

La majorité élue en 2020 a fortement élevé les tarifs du stationnement sur voirie.

Ainsi jusqu'à 5 heures 15 en zone verte et 2 heures 45 en zones rouge et violette, il est de 1 € le quart d'heure et au-delà de 2 h 45 passe même à 2 € puis à 6 € pour atteindre le montant du forfait post stationnement (FPS) à partir de 5 h 30 en zone verte et 3 h 30 en zones rouge et violette. Le FPS est de plus passé de 20 € à 35 €.

Auparavant le stationnement coûtait entre 0,50 € et 1 € la demi-heure jusqu'à 3 heures 30. Une durée de 3 h 30 coûtait 5 € quand elle coûte désormais 10 € en zone verte et 20 € en zones rouge et violette.

Un stationnement de 5 heures en zone verte coûte aujourd'hui 16 € contre 9 € avant.

La première heure gratuite coûte décidément au final très cher.

Le conseil municipal du 29 septembre 2023 a renouvelé à la société INDIGO le contrat de concession des 5 parcs en ouvrage de la Poste, de la Gare du Midi, de Sainte Eugénie,

du Casino et de la Grande Plage et y a adjoint le parking souterrain de Kléber, les parcs en enclos du Chapelet et du Moura et les deux aires d'accueil des camping-cars de Dorziat et de la Milady avec là aussi une forte élévation des tarifs.

La haute saison qui allait du 1 juin au 30 septembre s'allonge du 1 avril au 15 novembre

En basse saison la hausse est de + 6 % à + 56 % (de 1,60 € l'heure à 1,70 € la 1e heure et 2,10 € les week-ends puis 2,1 € et 2,5 € la 2e heure) et en haute saison de plus de + 27 % à + 88 % (de 1,80 € l'heure à 2,30 € la 1e heure, 3 € la 2e heure et 3,40 € la 3e heure).

Le parking Sainte Eugénie ne bénéficie plus d'un tarif réduit réservé au seul parking de la Gare du Midi.

La majorité a décidé lors du conseil municipal du 8 avril 2024 d'étendre la zone de stationnement payant sur voirie et de créer une 4e zone payante dite jaune entre le 1er avril et le 30 octobre pour le littoral situé entre Beurivage et la Cité de l'Océan.

Ce sont ainsi les dernières plages de Biarritz où le stationnement gratuit disparaît.

Pour y échapper, les Biarrots devront s'inscrire sur le site de la ville comme les Anglois à Anglet ou les Bayonnais à Bayonne pour les fêtes, chacun défendant son pré carré.

Enfin la majorité a voté le contrôle du stationnement par lecture automatique des plaques avec un véhicule dédié qui peut contrôler 1500 véhicules à l'heure contre 200 pour un agent à pied.

Le stationnement payant depuis 4 ans a flambé autant en quantités qu'en prix, qu'en moyens de contrôle !

p.destizon@biarritz.fr

Patrick Destizon

EUSKAL HERRIAN VERT ET SOLIDAIRE TALDEA

LYSIANN BRAO, BRICE MORIN

Hold-up

C'est la course à l'échalote, plus personne ne réfléchit. Les voisins font payer le stationnement de leurs plages, alors nous faisons pareil.

Notre politique était pourtant dans le juste, celle de laisser la plage accessible à tous, par tout temps et ce, quelques soient les moyens financiers des personnes.

Les plages de la Milady et de Marbella, les dernières plages de Biarritz où se retrouvaient les locaux, leurs familles, vont voir leurs parkings devenir payants.

Depuis le début de la mandature, les frais dédiés au stationnement n'ont jamais été aussi importants dans le budget des Biarrots. Le moindre petit bout de bitume est recherché pour le rendre payant. A chaque conseil municipal, sa nouvelle zone de stationnement payant.

Comment peut-on continuer à fréquenter le centre-ville ?

Déjà beaucoup de Biarrots nous disent ne plus y mettre un pied en saison, cela va-t-il être la même pour la Milady ou Marbella ? Et que dire des autres habitants du Pays basque qui auraient pourtant le droit de bénéficier de la côte comme nous de l'intérieur et des montagnes ? Se baigner et prendre le soleil ont désormais un coût.

Le problème est toujours le même et nous ne cessons de le soulever de conseil en conseil...

Quels sont les moyens de transport en commun développés pour palier au tout voiture ?

Aujourd'hui si l'on souhaite accéder au centre-ville, il faut minimum 25 minutes de transport depuis la halle d'Iraty, seul parking relais de la ville. A cela s'ajoute le temps d'attente du transport. La ligne 7 qui relie Iraty au centre passe toutes les 30 minutes.

La voiture particulière sera toujours privilégiée pour aller au centre-ville, car choisir le transport en commun c'est tripler le temps de trajet, sans compter les retards éventuels et l'inconfort de transports publics

bondés en été.

Il faut travailler sur les deux aspects, rendre la voiture individuelle moins attractive et les transports en commun plus attractifs en augmentant leur cadence, leur efficacité, et en continuant de développer la question de l'espace laissé aux autres modes de transport comme le vélo.

Sans cela, le seul effet sera qu'en plus de locaux ne fréquenteront plus le centre-ville et peut être aussi les plages.

Les Biarrots auront droit à 5 h 30 gratuites sur inscription, et pourquoi pas l'ensemble des habitants du Pays basque ?

Arrêtons de faire comme nos voisins, et prenons de la hauteur pour construire une politique plus juste pour l'ensemble des habitants de ce territoire.

Lysiann Brao

CONSEILLER INDÉPENDANT

Stationnement des plages sud : les vraies raisons du tout payant

Évitons la démagogie, toujours facile sur ce sujet.

L'instauration du stationnement payant peut poursuivre des objectifs d'amélioration et répondre à un réel problème de saturation.

Il provoque, en théorie, la rotation des véhicules et améliore la disponibilité des places pour les riverains et pour l'accès aux commerces et services des quartiers très fréquentés.

C'est ainsi que la décision de rendre payant le stationnement des plages sud, entre Beurivage et la Cité de l'Océan, a été présentée au Conseil municipal.

La mesure est-elle vraiment adaptée à la situation ?

A l'exception, peut-être, de la partie haute de la rue de Madrid et de l'avenue de la Milady, sous réserve de l'avis des habitants et commerçants concernés, aucune des justifications affichées ne tient pour Marbella

et Milady.

Le tout payant est censé inciter à se déplacer autrement qu'en voiture mais aucune solution réaliste n'a été pensée pour les usagers, de surcroît lorsqu'ils sont en famille. Les parkings sud jouaient aussi le rôle de délestage pour se rendre au centre-ville sans voiture.

Quelles sont, alors, les vraies raisons de cette décision ?

La première est l'incapacité à mener un dialogue avec nos voisins sur des sujets par définition intercommunaux. L'outil existe pourtant, le SIAZIM, présidé par le Maire de Biarritz.

Il n'a pas fonctionné. En 2022, la décision de la Ville de Bidart de rendre payant le stationnement d'Ilbarritz passait comme une lettre à la poste devant le Syndicat.

J'avais alors dénoncé l'incohérence de la situation et la saturation à venir des parkings situés à Biarritz. Nous y sommes.

La municipalité s'est laissé imposer une évolution décidée par d'autres et est contrainte, aujourd'hui, de s'aligner.

Une politique de tarification à la Clochemerle exclue les usagers locaux au motif qu'ils sont non-biarrots, alors qu'on nous ressasse à longueur de temps la cohésion et la solidarité territoriale de l'agglomération Pays Basque.

La seconde raison est évidemment financière. La progression du nombre de places payantes parle d'elle-même : 753 places supplémentaires en haute saison s'ajoutent aux extensions déjà décidées en début d'année, 192 en basse saison, 414 en haute saison.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est probable que les quartiers proches du littoral soient à leur tour saturés et que le stationnement payant continue de gagner du terrain.

s.carrere@biarritz.fr

Sébastien Carrère

CONSEILLER INDÉPENDANT

La foire au jambon s'exporte à Biarritz

La foire au jambon a eu lieu du 4 au 7 avril dernier, chez nos voisins bayonnais. Le dernier conseil municipal a lui eu lieu le lundi 8 avril.

Lors de ce conseil, Madame le maire nous a fièrement présenté le respect de son engagement de campagne, à savoir, l'absence d'augmentation d'impôts. Propos qui étaient déjà faux au moment de les prononcer puisque la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avait été majorée quelques années plus tôt sous son mandat. Heureux de cette bonne nouvelle, nous déroulons les délibérations. Et nous y apprenons que le stationnement aux abords des plages de la Milady et de Marbella deviendront payants à partir de cette année, pour un euro de l'heure dans la limite de 5h30 et que l'abonnement pour les riverains coûtera 120€/an. Ensuite, nous apprenons que le stationnement Beurivage, en haut de la côte des basques, vous coûtera désormais 4€ pour 2h, 8€ pour 3h, 12€ pour 4h. Aujourd'hui il n'est donc plus possible d'aller gratuitement à la plage à Biarritz. Ensuite, nous apprenons la mise en place d'un système de lecture automatisé des plaques d'immatriculation, qu'est-ce donc ? Un gadget d'environ 35 000€ qui sera installé sur un véhicule municipal et qui se baladera dans les rues de Biarritz pour relever automatiquement les plaques d'immatriculation des véhicules n'ayant pas réglé le montant du stationnement. Gare à

vous ! Ensuite, nous apprenons que les tarifs des concessions de terrain pour les deux cimetières de notre ville vont être revus. Il vous coûtera désormais 1 130€ pour un caveau (8 places pour 50 ans) contre 572€ précédemment. Mes aïeux qui y reposent doivent se retourner dans leur tombe !

Ajouté à cela, l'augmentation des tarifs des parkings sous-terrain et le passage en stationnement payant du parking sous-terrain du quartier Kleber, il n'y a peut-être pas d'augmentation d'impôts mais tout le monde passe à la caisse quand même !

Alors peut-être que certains souhaiteraient que la foire au jambon dure un peu plus longtemps et je pense que Madame le maire a anticipé leur souhait en prenant les Biarrots pour des jambons !

Jean-Baptiste Dussaussois Larralde

CONSEILLER INDÉPENDANT

Arrêtez d'emmerder les Biarrots !

Je m'étais exprimée voilà trois ans dans un texte pour le Biarritz Magazine où je projetais la vision de la ville, en renommant les Biarrots les "Biarrotgasques" (mot-valise avec monégasques). Je ne m'étais pas trompée.

Au cœur de notre ville, l'excès d'interdictions, de réglementations, d'augmentations financières, transforme progressivement nos rues en labyrinthe, nos plages en réserves

privées et nos commerçants en acteurs d'une bataille perpétuelle contre les normes. Quant aux habitants, ceux qui veulent profiter de leur ville sont transformés en vaches à lait et les autres en fantômes car ils n'y viennent plus. D'ailleurs ce n'est pas moi qui le dis mais un élu de la majorité : "il faut aller au marché d'Anglet si tu veux voir des Biarrots" : lunaire !!!

Notre centre-ville est devenu un piège à souris, avec l'augmentation prohibitive du prix du stationnement. J'en ai moi-même fait l'expérience : 6,40€ pour 2h30 au Parking Clemenceau ou encore, après une heure gratuite, 1€ toutes les 15 mn au parking de la Côte des Basques ! À ce rythme-là, la plage est désormais un hobby de luxe et le surf de super-luxe, les derniers parkings gratuits de la Milady et Marbella devenant payants eux aussi !

Les premiers pénalisés seront ceux qui ont dû s'écarter vers des villes voisines pour trouver un logement, et qui auront la double peine.

L'instauration d'un véhicule chargé via un dispositif électronique de lire les plaques d'immatriculation des voitures stationnées (communément appelé sulfateuse) sera, à n'en pas douter une pompe à... je laisse libre cours à votre imagination ! Une surveillance plus plus, Orwell sors de ce corps !

Les commerçants ne sont pas épargnés car de nouvelles tarifications sont en vigueur avec de nouvelles normes.

Les concessions des cimetières voient leurs tarifs doubler voire tripler.

Doit-on inventer toujours plus de règles pour interdire et exclure ? Pourquoi extorquer les Biarrots et, a contrario, offrir des remises pour la location du salon Diane à de grosses entreprises qui brassent régulièrement des millions d'euros, ou éditer un nouveau magazine dans lequel la place est faite aux trois-quarts à des portraits de « personnalités », et le reste aux activités de Biarritz que l'on trouve déjà dans le Biarritz Magazine (doublon !). Quel intérêt, pour le Biarrot, que la ville crée ce support « people », sorte de « Gala » local, financé grâce à l'argent des contribuables ?

Une vision bien triste d'une société normée d'interdits en tous genres, individualiste, « starisée » bien loin d'une Côte Basque authentique.

Georges Pompidou disait « Arrêtez d'emmerder les Français ! » : je dis « Arrêtez d'emmerder les Biarrots ! ».

c.martineau@biarritz.fr
Corine Martineau

MAIRIE DE BIARRITZ

biarritz.fr • 05 59 41 59 41

mairie@biarritz.fr

Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h.

ALLO MME LE MAIRE

0 800 70 60 64
allomadamelemaire
@biarritz.fr

ÉTAT-CIVIL

05 59 41 54 25

INFOS JEUNES BIARRITZ

31 bis, rue Pétricot
05 59 41 01 67

DESTINATION BIARRITZ

Square d'Ixelles
05 59 22 37 10

BILLETTERIE SPECTACLES

05 59 22 44 66

CCAS SERVICES SOCIAUX

Square d'Ixelles
05 59 01 61 00

MAISON DES ASSOCIATIONS

Rue Darrichon
05 59 41 39 90

MÉDIATHÈQUE

Rue Ambroise Paré
05 59 22 28 86

POLICE MUNICIPALE

Avenue Joseph Petit
05 59 47 10 57

SERVICE MUNICIPAL DU LOGEMENT

05 59 24 14 78

ALSH MOURISCOT

05 59 23 09 94

HALLES CENTRALES

Place Sobradriel
05 59 24 77 52

DÉCHETTERIE

Rue Borde d'André
05 59 85 82 24

COMMISSARIAT POLICE NATIONALE

Avenue Joseph Petit
05 59 01 22 22

TAXIS

1 avenue de Verdun
05 59 03 18 18

TXIK TXAK

Transports en commun
Rue Louis Barthou
05 59 24 26 53

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

05 59 57 00 00

VIOLENCES CONJUGALES

Suis-je concerné(e) ?
→

PRATIQUE | *Praktikoa*

